Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL

du 24 mars 2014

établissant une liste des pays tiers non coopérants dans le cadre de la lutte contre la pêche INN en application du règlement (CE) nº 1005/2008 établissant un système communautaire destiné à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

(2014/170/UE)

(JO L 91 du 27.3.2014, p. 43)

Modifiée par:

		Journal officiel		
		n°	page	date
►M1	Décision 2014/914/UE d'exécution du Conseil du 15 décembre 2014	L 360	53	17.12.2014
►M2	Décision d'exécution (UE) 2015/200 du Conseil du 26 janvier 2015	L 33	15	10.2.2015
►M3	Décision d'exécution (UE) 2016/992 du Conseil du 16 juin 2016	L 162	15	21.6.2016
►M4	Décision d'exécution (UE) 2016/1818 du Conseil du 10 octobre 2016	L 278	46	14.10.2016

▼B

DÉCISION D'EXÉCUTION DU CONSEIL

du 24 mars 2014

établissant une liste des pays tiers non coopérants dans le cadre de la lutte contre la pêche INN en application du règlement (CE) n° 1005/2008 établissant un système communautaire destiné à prévenir, à décourager et à éradiquer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

(2014/170/UE)

Article premier

La liste de l'Union des pays tiers non coopérants, prévue à l'article 33 du règlement (CE) n° 1005/2008 est établie à l'annexe de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

▼B

ANNEXE

Liste des pays tiers non coopérants dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée («INN»)

▼M1

_____

▼B

Royaume du Cambodge

▼M4

_____

▼M3

_____